

Aspremont  
Castagniers  
Colomars  
Duranus  
Falicon  
La Roquette-sur-Var  
Levens  
Saint-André de la Roche  
Saint-Blaise  
Saint-Martin-du-Var  
Tourrette-Levens  
La Trinité

# Entre voisins

Revue du Sivom Val de Banquière - mai 2008

2008-2014  
Nouvelle saison  
intercommunale



## Une assemblée de 24 élus



### Editorial

C'est une nouvelle saison qui s'annonce pour le Sivom Val de Banquière. Le fonctionnement de la structure intercommunale est, il faut le rappeler, calquée sur l'institution communale. La seule différence notable est que les élus qui siègent au comité du Sivom ne sont pas issus du suffrage universel direct, mais désignés par leurs pairs au sein de chaque conseil municipal. Pour se rapprocher davantage de la formule communale et accroître l'efficacité décisionnelle, le Sivom vient de remanier ses statuts. Il s'agit de donner à plusieurs élus des délégations de fonction qui correspondent aux principales compétences du Sivom Val de Banquière. En somme, ces élus seront au syndicat intercommunal ce que sont les adjoints à la commune. Deuxième innovation : créer un conseil des maires, qui puisse réagir rapidement sur des questions fondamentales.

Voilà pour l'organisation. Quant à l'action, vous découvrirez au fil de ces pages que l'environnement est un sujet qui risque fort de gagner en importance ces prochaines années.

**Honoré Colomas**  
Président du Sivom  
Val de Banquière

Dimanche 16 mars. Deuxième tour des municipales. Sur l'ensemble des communes du Sivom Val de Banquière, le paysage reste stable.

Seule Colomars a un nouveau maire.

Lors du premier conseil municipal de la nouvelle mandature, chaque commune a désigné deux élus titulaires et deux élus suppléants pour la représenter auprès du syndicat intercommunal. Le premier comité du Sivom Val de Banquière, qui s'est tenu le 17 avril a procédé à l'installation officielle de ces élus délégués et a introduit quelques changements dans la "gouvernance" du Sivom.

### Les représentants des communes

#### 24 élus titulaires

- Aspremont : Alexandre FERRETTI (maire) et Pascal BONSIGNORE (adjoint)
- Castagniers : Raymond MICHEL et Jacques MURRIS (adjoints)
- Colomars : Isabelle BRES (maire) et Marie-Alice HIVET (adjointe)
- Duranus : Henri ROUX (maire) et Claude RUSTAN (adjoint)
- Falicon : Gisèle EUSEBI-KRUPPERT (maire) et Philippe MERLO (adjoint)
- La Roquette-sur-Var : Robert AGOSTINI et Paule BECQUAERT (adjoints)
- Levens : Thierry MIEZE et Georges REVERTE (adjoints)
- Saint-André de la Roche : Honoré COLOMAS (maire) et Jean-Jacques CARLIN (adjoint)
- Saint-Blaise : Antoine EINAUDI et Christelle MOLINO (adjoints)
- Saint-Martin-du-Var : Hervé PAUL (maire) et Vanessa AVENOSO (adjointe)
- Tournette-Levens : Alain FRÈRE (maire) et Pierre VITALE (adjoint)
- La Trinité : Gilberte SANDRI et Jacques BISCH (adjoints)

### Les délégations de fonction

Plus l'activité du Sivom augmente et plus les élus doivent s'investir, en temps et en prise de responsabilités. Pour optimiser le fonctionnement du syndicat intercommunal, sept élus seront désormais en charge des principaux domaines de compétence du Sivom. Quatre délégations de fonction ont déjà été attribuées. Pour les trois autres, il faudra préalablement élargir la composition du bureau du syndicat, autrement dit modifier les statuts, ce qui nécessite une délibération par commune et un arrêté préfectoral.

#### Principaux domaines de compétence

- enfance / jeunesse (Vanessa Avenoso)
- finances / marchés / commission d'appels d'offres (Jean-Jacques Carlin)
- sécurité / feux de forêts, brigades vertes / vidéosurveillance (Pierre Vitale)
- travaux (Georges Reverte)
- social
- environnement (contrat de rivière et prévention des fléaux parasites)
- communication



## En direct de la première réunion du Comité

- Ci-contre : MM. Michel et Bonsignore, élus de Castagniers et d'Aspremont, procèdent au dépouillement des votes concernant la composition de la commission d'appel d'offres
- Ci-dessous : une partie de l'assemblée



## Les commissions spécialisées

Il y a la commission enfance, la commission jeunesse, la commission environnement, la commission social et la commission appel d'offres. Chacune associe des élus et des responsables de l'administration intercommunale. Chacune est placée sous la présidence de l' élu délégué. Il leur revient de définir les orientations, de suivre pas à pas la politique appliquée et de procéder aux

réorientations nécessaires.

La commission enfance, dont la tâche était particulièrement lourde, puisqu'elle a en charge les 6 crèches intercommunales et le Relais assistantes maternelles, va pouvoir souffler : la définition de la politique générale lui restera, mais pour traiter les affaires particulières des crèches, il y aura désormais une commission par établissement.

## Le conseil des maires

Les douze maires du Sivom Val de Banquière ont expérimenté la formule avec bonheur à la CANCA, où tous les lundis matin une réunion regroupe l'ensemble des maires de l'agglo. Aussi ont-ils décidé de l'instaurer au sein du Sivom. Cette instance de concertation, qui se réunira au moins une fois par tri-

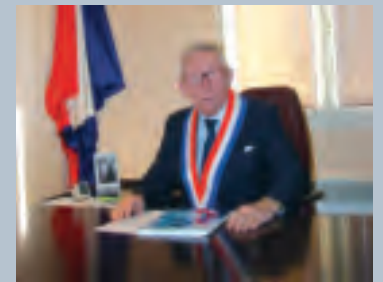
mestre, permettra d'aborder les grands sujets. Le président pourra recueillir les avis des maires sur les affaires intercommunales et inversement, ceux-ci seront informés des projets, actions et interventions proposées. Cet organe "politique" renforcera la cohésion et la solidarité intercommunale.

## Et l'administration ?

L'administration du Sivom, elle, reste inchangée, avec 18 emplois purement administratifs (directrices de crèches incluses), pour faire tourner l'ensemble des domaines où s'exerce la compétence du Sivom Val de Banquière, à savoir la Petite-enfance, la Jeunesse, les Travaux,

l'Environnement et le Social. Sur le terrain, ce sont les six crèches intercommunales qui emploient le plus de monde puisqu'elles totalisent 80 agents. La Jeunesse emploie 30 personnes, le social 5 et les Brigades vertes représentent deux unités de 4 agents.

## Colomars dit adieu à Paul-Henri Girard



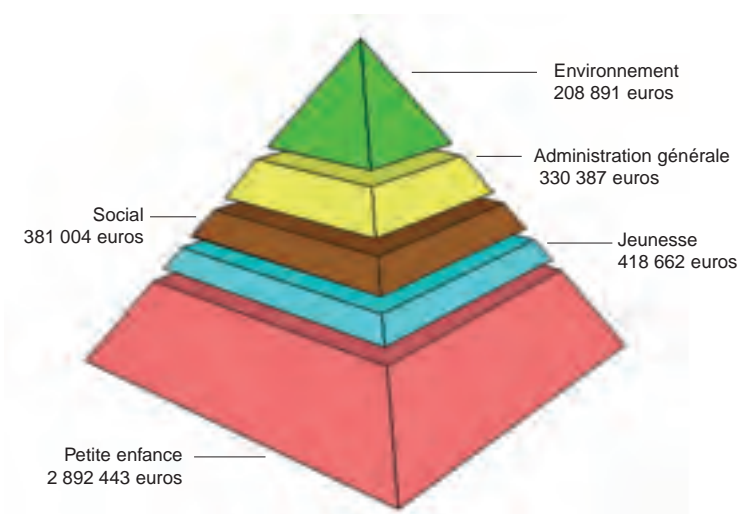
Maire de Colomars depuis 1987, Henri-Paul Girard est décédé dans le courant de son quatrième mandat, juste avant le premier tour des élections municipales. Les Colomarsois le connaissaient bien, les autres habitants du Sivom, beaucoup moins, car c'était un homme plutôt discret. Présentons-le brièvement : né à Frontignan en 1924, il fait l'école de navigation et parcourt le globe comme officier mécanicien de la marine marchande. En 1956, il devient directeur technique de la société Gazocéan, spécialisée dans la construction et l'exploitation des navires transportant des produits liquéfiés ou chimiques. A l'époque, un ingénieur se devait d'avoir aussi des talents d'aventurier pour mener à bien les nombreuses missions qui l'attendaient en Amérique du Sud... En 1981, à l'heure de la retraite, il s'établit définitivement avec son épouse à Colomars, dans la maison de vacances qu'ils possédaient depuis 1965. L'aventure municipale commence alors.

D'abord premier adjoint, puis maire, il assure parallèlement la présidence du SILCEN, de 1995 à 2001 et siège à la CANCA comme vice-président. Au Sivom Val de Banquière, il a confié deux dossiers importants : la gestion de la crèche *Les P'tits Bouts* et la réalisation du groupe scolaire des Serraires.

# Le budget 2008 du Sivom

## Fonctionnement

Un dessin vaut mieux que de longues explications. Le graphique ci-dessous montre bien que la Petite Enfance, avec ses 6 crèches et son relais assistantes maternelles, reste le secteur de pointe du syndicat intercommunal.



<b>Petite enfance</b> Crèches intercommunales Crèche familiale de la Trinité Ateliers enfants-parents Relais Assistantes Maternelles	<b>Administration générale</b> Salaires du personnel administratif Matériel et fournitures de bureau
<b>Jeunesse</b> Séjours de vacances Centre de loisirs enfants d'Aspremont Centre de loisirs ados de Falicon Formations des animateurs Point Information Jeunesse Tremplin d'expression	<b>Environnement</b> Brigades vertes Contrat de rivière Prévention des incendies Prévention de la leishmaniose
	<b>Social</b> Maison des Services Publics Service de repas à domicile

## D'où vient l'argent du Sivom ?

- Des subventions de l'Etat, de la Région, du Conseil Général, de la CAF et de divers organismes
- Des participations des familles (séjours de vacances, places en crèche...)
- Des communes adhérentes, qui contribuent à hauteur de leurs demandes particulières (une place en crèche vaut tant, un séjour de vacances vaut tant, la construction de tel équipement vaut tant, etc.) et qui participent aux autres actions du Sivom (ex : le fonctionnement du Point Information Jeunesse) en fonction de leurs ressources et de l'importance de leur population.
- Des emprunts que le Sivom contracte auprès des banques.

## Investissement

Le budget d'investissement correspond à la somme des opérations que les communes confient au Sivom, au titre de la maîtrise d'ouvrage déléguée. Ci-dessous les programmes de travaux ouverts en 2008.

### ASPREMONT

- Construction d'un groupe scolaire de 10 classes (5,95 M€)

### DURANUS

- Elargissement de la route d'accès à la mairie (328 566 €)

### LA ROQUETTE-SUR-VAR

- Réalisation d'une salle polyvalente au quartier de la Colle (à l'étude)

### LEVENS

- Création d'un parc de stationnement au centre du village (2,4 M€)
- Mise en sécurité du hameau de Plan du Var (2,4M€)
- Création d'une ferme laitière et fromagerie (à l'étude)

### SAINT-ANDRE DE LA ROCHE

- Reconstruction du pont Césaire Aubé (1,77 M€)
- Elargissement du chemin de Rimez (157 375M€)
- Réfection de la salle des meules du vieux moulin (32 573 €)
- Confortement du versant des tennis (à l'étude)

### SAINT-MARTIN-DU-VAR

- Réhabilitation des façades de l'école primaire (191 787 €)
- Canalisation du vallon des Vallières (à l'étude)
- Construction de 3 salles de sport (à l'étude)

### TOURRETTE-LEVENS

- Réfection de la rue du Général Tordo (174 526 €)
- Réhabilitation des façades de l'école des Moulins et de l'école du Plan d'Ariou (126 405 €)
- Réhabilitation de l'intérieur de l'église (427 347 €)
- Réfection des gradins du stade Brocarel (444 702 €)
- Réalisation d'une passerelle de communication entre les deux bâtiments de l'école primaire (à l'étude)

### LA TRINITE

- Construction d'un établissement multi-accueil pour la petite enfance (3,2M€)

# Les grands chantiers

Deux grosses opérations occupent actuellement le service travaux du Sivom Val de Banquière : un pont et une école.

## La reconstruction du Pont Cesaire Aubé à Saint-André de la Roche



Observez bien la photo ci-dessous, et vous comprendrez pourquoi il fallait à tout prix remplacer le pont Césaire Aubé : au fond, l'ancien ouvrage, terriblement bas, comporte deux piles dans le lit de la Banquière : idéal pour provoquer des inondations. Le nouveau pont, aérien, laissera l'eau s'écouler facilement. Même la fameuse crue centennale y passera. Construit selon le même

principe de précaution (aucun échafaudage dans le lit du cours d'eau, pour éviter un pépin en cas de grosse pluie), le nouveau pont est presque terminé. Il sera ouvert à la circulation fin mai, avec un raccordement provisoire à la route départementale 19. Le conseil général réalisera courant 2009 le rond point qui permettra d'y accéder plus facilement.

## La réalisation du groupe scolaire d'Aspremont



Malgré les pluies abondantes du mois d'avril et la boue qui collait aux chaussures des ouvriers, le chantier avance à bonne allure. La grue fait maintenant partie du paysage et l'entreprise EMCP, qui a emporté le marché de gros oeuvre, est en train de finir les murs en béton fer-raillé du vide sanitaire. Lorsque les

étages et le toit seront finis, vers le mois d'octobre, on passera au second oeuvre, c'est à dire à la pose des cloisons, fenêtres, etc. La dernière phase sera l'installation du mobilier. On s'approchera alors du mois de septembre 2009, moment auquel le bâtiment ouvrira ses portes aux écoliers.



Allez sur le site internet du Sivom

[www.sivomvaldebanquiere.fr](http://www.sivomvaldebanquiere.fr)

Profitez de ce qu'on parle travaux pour dire que, sur le site du Sivom Val de Banquière, vous pouvez suivre en photos l'avancement des chantiers que les différentes communes confient au syndicat intercommunal.

Il suffit de cliquer sur "travaux", puis sur "chantiers", puis sur la commune de votre choix.

Votre enfant est en crèche ? Cliquez sur "petite enfance", sur "crèche", puis sur le nom de la commune où se trouve sa crèche : vous découvrirez plusieurs diaporamas sur la vie de l'établissement.

Même chose pour les séjours de vacances des jeunes : tous leurs albums photos sont sur le site.

Voilà pour le côté attrayant. Mais vous trouverez aussi sur le site de l'information régulièrement mise à jour : l'agenda, l'historique du Sivom, son fonctionnement, des explications détaillées sur ses compétences et des renseignements sur chaque commune. ... Et si vous désirez être tenu au courant des dernières nouvelles, laissez votre adresse email en cliquant sur le bouton "je m'inscris", à gauche de l'écran.

## Le programme des



### La Corse

Pour les 12-14 ans

Du 5 au 11 juillet

Du 15 au 20 juillet

C'est ça la Corse : on y va une fois, on y retourne chaque année. Les jeunes adorent et redemandent la destination d'une année sur l'autre. Il y a le bateau, c'est comme partir à l'étranger. Il y a l'eau, si bleue, si claire. Il y a le soleil brûlant, les montagnes si présentes, les torrents glacés. Cet été, c'est à Olmeto, entre Ajaccio et Propriano que les jeunes goûteront à tous ces plaisirs.

- 44 places / semaine
- Hébergement sous la tente au camping U Libecciu (formule pension complète)
- Encadrement : un directeur de séjour et 5 animateurs diplômés
- Transport : bateau. Liaison port-camping en car.
- Activités : plage, équitation, baptême de plongée, équitation, grands jeux, soirées, randos, sortie à Ajaccio.
- Préinscriptions du 26 mai au 5 juin à la mairie de votre commune
- Tarifs en fonction des revenus familiaux
- Renseignements auprès du service jeunesse intercommunal : 04 93 27 71 34.



### Serre-Chevalier, c'était cet hiver

45 ados, de la neige à gogo, un soleil éclatant et des progrès spectaculaires. Trois semaines après la fin du séjour, toutes les familles se sont retrouvées au siège du Sivom Val de Banquière pour un débriefing joyeux, avec projection de photos.

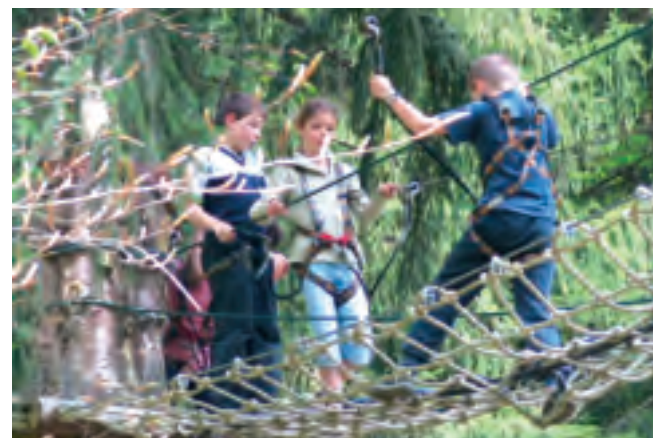


### Peïra Cava

Pour les enfants

inscrits

dans les centres de loisirs  
du territoire intercommunal



# vacances d'été



## Paris

Pour les 15-17 ans

Du 26 juillet au 2 août

C'est là que réside l'innovation 2008 : un séjour culturel et ludique en plein coeur de la capitale et en plein coeur de l'été, la meilleure saison qui soit pour visiter Paris. Paris historique, Paris monumental, les "folies" contemporaines du parc de La Villette, Beaubourg, la Seine, le métro, les fontaines... l'enchantement.

Et à côté de Paris il y a quoi ? Disneyland bien sûr et son incontournable parc d'attraction...

- 24 places
- Hébergement et repas au FIAP Jean Monnet (14<sup>e</sup> arrondissement)
- Encadrement : un directeur de séjour et 3 animateurs diplômés
- Transport : TGV
- Visites tous azimuts : tour Eiffel, parc de La Villette, palais de la Découverte, musée du Louvre, Sacré-Coeur, Disneyland. Boom et soirée cool pour se reposer.
- Préinscriptions du 26 mai au 5 juin à la mairie de votre commune
- Tarifs en fonction des revenus familiaux
- Renseignements auprès du service jeunesse intercommunal : 04 93 27 71 34.

Comme l'an dernier, le Sivom Val de Banquière a retenu une structure de vacances pour la période estivale (exactement, du 7 juillet au 14 août). Il s'agit du chalet Albaréa, à Peira Cava, près de Lucéram, au confluent de plusieurs rivières et à proximité de belles forêts de hêtres et de sapins. A tour de rôle, les enfants des 8 centres de loisirs du territoire intercommunal pourront y passer une semaine de vacances. Les ados des différentes salles de jeunes auront également la possibilité d'y séjourner. Au programme : vie sous la tente,

popotte, randos avec un guide spécialiste de la nature, tir à l'arc, piscine, accrobranche et grands jeux. Le principe est le suivant : le Sivom organise le camp de vacances et engage pour la saison un coordonnateur qui veille à ce que tout se passe bien. Chaque semaine, 4 groupes d'enfants venant de 4 centres de loisirs différents y montent avec leurs animateurs habituels. C'est l'occasion pour tout le monde de se dépayser et de profiter du grand air pendant l'été. Renseignements auprès de votre centre de loisirs.



## Les rencontres intercentres, c'était à Pâques

Les 14 et 15 avril, 220 gamins se sont retrouvés à Levens pour deux jours de folie galopante. Chaise à porteur, trotinettes infernales, kart à pédales, skis terrestres, échasses, pousse-pousse... ils ont essayé tous les moyens de locomotion amenés par l'association grenobloise Festijoux. Ces rencontres, organisées depuis trois ans par le Sivom, ont pour but de mettre en relation les enfants et les animateurs des huit centres de loisirs du territoire intercommunal.

# Les petits paysans du Val de Banquière



## Le tremplin expression, c'est bientôt

Vous aimez chanter, jouer de la musique, danser ? Que vous ayez un talent reconnu ou caché, que vous soyez timide ou cabotin, la soirée du tremplin expression est faite pour vous : vous monterez sur scène dans des conditions à la fois professionnelles et amicales. Organisée par le Point Information Jeunesse, la manifestation rencontre chaque année



un vif succès. Elle aura lieu cette année samedi 5 juillet. Pour plus d'informations (inscriptions, dates des répétitions, etc.), contactez la Maison des Services Publics au 0 800 306 716.

Dans les crèches intercommunales et au sein du relais assistantes maternelles, on rempote à tout va.

Quelque 360 enfants triturent la terre et guettent la germination des haricots.

## Le doux, le rèche et l'humide

"Aïe, ça pique !" L'âne en raffole, mais l'enfant ôte prestement la main de la plante. Pas de doute, les chardons ça pique. "En même temps, c'est joliment étoilé et la fleur ressemble à un artichaut", fait observer Nicole Cabal à un groupe de petits gamins et d'assistantes maternelles venues de Levens et Falicon.

Nous sommes au jardin botanique de Nice, bourré de plantes méditerranéennes qui ont développé mille astuces pour se défendre de la sécheresse. Certaines se revêtent de poils soyeux pour atténuer la transpiration, d'autres font des réserves d'eau dans leurs parties charnues. "On les appelle les succulentes. Joli, non ?" Les enfants écoutent, enregistrent et se souviennent : "la petite queue de la feuille, c'est le pétiole". Pourquoi parler bébé à des enfants qui ne demandent qu'à apprendre ? Nicole Cabal leur livre des mots de spécialistes et eux s'en saisissent aussi sec.

## Une belle rencontre

Mais qui est-elle cette Nicole Cabal qui, depuis six mois sillonne le Sivom Val de Banquière avec des outils de jardinage et des sacs de terreau dans le coffre de sa voiture ? Une mamie que les enfants adorent. Une institutrice qui a derrière elle quarante ans d'enseignement. Une femme qui remue ciel et terre à Vallauris, où elle est responsable d'un centre de loisirs alternatif et d'une association où l'on pratique pêle-mêle le soutien à la réussite scolaire, les échanges de savoir, le recyclage des vêtements et les sorties culturelles en famille. Une accro du lien social, une nature passionnée. Et une femme qui depuis longtemps connaît les vertus de la nature : " le milieu naturel est une source inépuisable d'expériences et d'enrichissement pour le tout petit. Pensez seulement au vent, au vent dans les cheveux, sur le visage, à la plante qui bouge, aux feuilles qui bruissent, qui tournent, qui s'envolent, au vent qui l'empêche d'avancer, ou qui le pousse..." De son côté, le Sivom du Val de Banquière était à la recherche d'un thème qui rassemble les enfants et les éducateurs du secteur de la petite-enfance (au total 6 crèches, 1 relais assistantes maternelles fédérant une centaine de "nounous" et 2 ateliers enfants-parents). Une directrice de crèche connaissait Nicole Cabal. Elle l'a présentée au reste de l'équipe : le courant est tout de suite passé et le projet de sensibilisation au milieu naturel s'est peu à peu construit, porté par les éducatrices jeunes enfants des crèches et du RAM.





## Des fèves et des jonquilles

Les crèches qui le pouvaient - celles qui possèdent un bout de terrain suffisant - ont pris l'option jardinage. A Levens, à La Trinité, à Saint-Martin du Var et à Colomars, on cultive donc des fèves, du fenouil, des radis (les "P'tits Bouts" ont déjà grignoté les leurs), des tomates cerises, des oignons, des haricots et des pommes de terre. " Le potager se double toujours d'un jardin des senteurs (verveine, lavande, estragon, basilic...) et de quelques fleurs d'agrément. Le potager, argumente Nicole Cabal, est un outil pédagogique idéal : "les enfants vivent dans un monde irréel de télé, d'ordinateur et de jeux, et cela finit par faire des ravages. Au jardin, on se frotte à la nature pour de bon, on farfouille dans la terre, on se salit les mains en bêchant, on ose toucher les vers de terre et on mesure l'écoulement du temps à travers la progression des radis."

Par manque d'espace, les enfants qui fréquentent le Relais Assistantes maternelles pratiquent plutôt la culture en godets, dans un mélange naturel de sphaigne et de terreau. Mais en contrepartie, ils profitent des sorties au jardin botanique.

La crèche de Castagniers a choisi d'herboriser au fil de "balades de saison". Nicole Cabal montre à quoi ressemble la nature en automne et au printemps : les couleurs, les odeurs, les jeunes pousses, les écorces, les

fruits et les insectes.

Quant à la crèche de Saint-André, elle a résolument emboîté le créneau des arts plastiques : on ramasse des végétaux et des brindilles en famille, puis on en fait des "chefs-d'oeuvre" avec Nicole et Cholé, l'éducatrice jeunes enfants.

### Heureux !

Quelle que soit l'approche, les gamins sont heureux comme des rois et font preuve d'une curiosité, d'une créativité et d'une concentration inattendues. En un mot, ils se régaler. Ce n'est pas pour étonner Nicole qui vérifie régulièrement que les jeunes enfants sont capables de bien plus d'attention qu'on imagine. Le personnel éducatif, partage le même émerveillement et souhaite continuer dans cette voie, au delà de ses interventions : ici, on envisage d'agrandir le potager, là on voudrait associer les papas et les mamies, ailleurs on se propose d'améliorer encore le tri sélectif et le compostage...

En attendant, tout le monde prépare la "Première Rencontre intercommunale de la petite enfance" qui réunira au mois de juin l'ensemble des participants (enfants, familles et personnel des structures intercommunales). Le thème en sera bien évidemment la nature, et chacun montrera ou fera goûter aux autres ses productions, artistiques ou potagères.

## Les repas à domicile, c'est pas cher... et c'est bon

Destiné aux personnes âgées ou dépendantes, le service de repas à domicile mis en place par le Sivom Val de Banquière cumule les avantages. Et le prix n'est pas le moindre. Voilà en effet un service qui, parce qu'il favorise le maintien à domicile, bénéficie d'une abondance d'aides. Même si vous disposez d'une retraite confortable, vous êtes quasiment assuré de recevoir une participation financière de la CRAM. Evidemment, plus vos ressources sont faibles, plus l'aide est importante. Les bénéficiaires de l'aide sociale, versée par le Conseil général ne versent ainsi que 1,70 euros pour le repas de midi et la collation du soir. Pour tout renseignement, contactez la Maison des Services Publics au 0 800 306 716.



# Le Contrat de rivière de la “Banquière”,



## Huit ans de réflexion

C'est en 2000 que le Syndicat intercommunal des Paillons et le Syndicat intercommunal du Val de Banquière ont établi un premier contact pour réguler et valoriser l'ensemble des Paillons. Ensuite, il faut bien admettre que les choses ont traîné en longueur, à cause de la multiplicité des acteurs et de la complexité du réseau hydrographique, puisqu'on n'a pas affaire à un seul cours d'eau, comme dans le cas de la Cagne ou la Siagne, mais à plusieurs. Cependant, le retard est en train d'être comblé : les deux syndicats intercommunaux ont dépêché un bureau d'études pour présenter le dossier des Paillons à l'agrément national fin 2008. Lorsque celui-ci sera acquis, la vanne des subventions s'ouvrira et l'on pourra entrer dans la phase opérationnelle des travaux et des aménagements.

Lit encombré de blocs, régime torrentiel pouvant faire craindre de graves inondations en cas de pluie persistante, ponts trop bas, rives mal entretenues, patrimoine à la dérive, pollution organique : la Banquière n'est plus le lieu enchanteur qu'elle fut jusqu'au milieu du XXe siècle. Aujourd'hui, il est question de lui rendre un peu de sa splendeur, tout améliorant la qualité des eaux et en sécurisant l'ensemble de son parcours.

Le saviez-vous ? Il faudrait appeler la Banquière “Paillon de Levens”, car elle se fonde dans un ensemble plus vaste, nommé le réseau des Paillons. Celui-ci comprend, en plus de notre rivière, les Paillons de l'Escarène, de Contes et de Laghet, qui, à force de confluer les uns avec les autres, finissent par former le Paillon de Nice. Pour tous ces Paillons-là, une réflexion est en cours depuis plusieurs années, menée par le Sivom du Val de Banquière et par le SIP (Syndicat intercommunal des Paillons).

## Le contrat de rivière

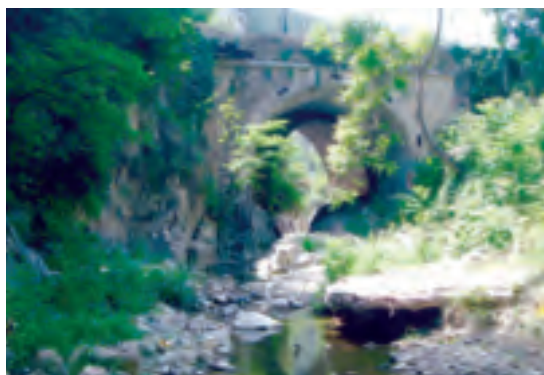
Instrument d'intervention créé en 1981 par le ministère de l'environnement, le contrat de rivière fixe les objectifs en matière de réhabilitation et de valorisation des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant. Il débouche sur un programme d'actions de

5 ans, avec des subventions importantes à la clé ( de l'ordre de 60 à 70%). Les principaux partenaires, techniques et financiers, sont l'Agence de l'Eau, le Conseil général, le Conseil Régional, la DDA et la CANCA.

## Remettre la rivière en eau

Il faudrait être aveugle pour ne pas l'avoir remarqué : la Banquière ne coule plus que par intermittence. La faute à quoi ? Au changement climatique, sans doute, mais aussi à d'autres facteurs, parmi lesquels le trop grand nombre de forages, qui participe à l'assèchement des nappes phréatiques, et l'imperméabilisation des sols, effet direct de l'urbanisation : lorsqu'il pleut, les eaux provenant des toits, des terrasses, des parkings et des routes filent directement dans les réseaux d'eaux pluviales au lieu de pénétrer dans le sous-sol.

# autrement nommée “Paillon de Levens”



De gauche à droite  
■ La Banquière à la hauteur du pont de Brocarel  
■ La Banquière, dans sa traversée de Saint-André  
■ Les gorges de la Banquière au XIX<sup>e</sup> siècle - aquarelle d'Alexis Mossa

Pour remédier à cette situation, les communes disposent d'un levier puissant : le PLU (Plan local d'urbanisme). Elle peuvent ainsi demander aux propriétaires de construire des bassins tampons et préconiser l'utilisation de matériaux perméables à la place du goudron. Il leur reviendra évidemment de donner l'exemple chaque fois qu'elles réaliseront des équipements publics. L'une des actions du contrat de rivière consiste donc à sensibiliser les élus comme les particuliers à la gestion de la ressource eau.

## Améliorer la qualité de l'eau

La CANCA a déjà beaucoup fait en rénovant les stations d'épuration de Levens et de Tourrette-Levens. Le contrat de rivière veillera à ce que les entreprises riveraines aient également le souci de préserver l'état du cours d'eau. Mais, il faut surtout que la Banquière retrouve un débit suffisant pour assurer l'oxygénation de l'eau, nécessaire à la vie des espèces aquatiques.

## Prévenir les inondations

Le lit de la Banquière, encombré de rochers tombés des carrières, souvent bordé de

berges instables et parfois surplombé de carcasses de voitures, n'est pas des plus sûrs. En cas de pluies diluviennes, ces “verrues” peuvent faire obstacle au libre écoulement des eaux et avoir des conséquences dramatiques.

## Valoriser les sites oubliés

Qui se souvient que la Banquière offrait des paysages de toute beauté au niveau du Plan de Brocarel, à Tourrette-Levens ? Qui se souvient que les grottes de Saint-André étaient une attraction touristique fort prisée ? Il y a, ici et là, des cheminements à retrouver, des canaux d'irrigation à réhabiliter, des promenades thématiques à inventer. Le volet “valorisation des milieux” du contrat de rivière s'y attachera.

## La philosophie générale du contrat

Au niveau du Sivom Val de Banquière et du Syndicat Intercommunal des Paillons, la mise en oeuvre du contrat de rivière nécessitera la solidarité de toutes les communes puisque nos cours d'eau ne sont décidément pas de longs fleuves tranquilles : un petit glissement de terrain en amont peut avoir des conséquences graves sur l'aval.

## Imprimeur “vert”

L'entreprise Crouzet, qui assure le tirage de la revue *Entre Voisins* est l'une des premières à avoir obtenu le label “imprimerie verte” dans les Alpes-Maritimes - et en France, elles ne sont pas légion. Cela signifie en clair : récupération du papier, recyclage des produits nettoyants, disparition des produits polluants (pas de révélateur, pas de fixateur, pas d'essence, pas de graisse et plus de circuit d'eau).

## Entre voisins

Revue du Sivom Val de Banquière  
Directeur de publication : Honoré Colomas  
Réalisation : Maritée Juge, service communication  
Imprimeur : Crouzet  
06340 la Trinité  
Tirage : 15 000 ex.  
N° ISSN : 1959-4577

Eau turquoise

## Nos piscines municipales

Une au nord, une au sud.  
Une à la montagne, une aux portes  
de Nice. Alors, Levens ou  
Saint-André de la Roche ?  
Les deux rivalisent d'attraits.

### Levens : un bassin d'altitude où il fait bon vivre l'été

Ouverte en 1953, sur un site idéal, par le sénateur-maire Joseph Raybaud, la piscine de Levens apporte un regain de fraîcheur aux habitants et estivants. Modernisée en 1999, par le maire de la commune, Antoine Veran, elle offre aujourd'hui un grand bassin doté d'un plongeur et un petit bain indépendant pour les enfants.

La piscine est ouverte tous les jours de la saison estivale entre 10 et 19 heures.

Le restaurant attenant propose un service de



qualité ainsi qu'une petite restauration. Les maîtres nageurs qui assurent la surveillance proposent également des cours de natation. Pour passer une journée agréable il vous en coûtera :

- Enfants de 5 à 15 ans : 2,40 euros  
Abonnement (15 entrées) : 24 euros
- Adultes : 3,40 euros - Abonnement (15 entrées) : 40 euros.



### Saint-André : une piscine qui a le sens de la famille

Construite en 1985, la piscine de Saint-André compte un bassin de 25 mètres et un petit bain doté d'un tobogan. Dès le début, tout a été fait pour que les familles s'y sentent à l'aise. Elles ont la possibilité de déjeuner au snack-bar ou de pique-niquer sur la pelouse. Les maîtres nageurs proposent des leçons individuelles et des cours collectifs d'aquagym. Pendant l'été, les samedis matinaux (un samedi sur deux) sont réservés aux enfants de moins de 6 ans et à leurs parents. Et puis il y a des animations en nombre : soirée cinéma-baignade, soirée chansons et musique, journée lecture et baignade avec le concours de la médiathèque, ouverture décalée en soirée...

#### Ouverture

- Du 11 juin au 4 juillet : les mercredis, samedis et dimanches, de 10 à 18 heures
- Juillet et août : tous les jours, de 10 à 18h30.

#### Tarifs

- Enfants de 4 à 18 ans - Entrée : 2,70 euros
- Adultes - Entrée : 3,70
- Système intéressant d'abonnements mensuels et carnets de 10 tickets

### Des équipements d'utilité publique.

Ouverte dès le mois de juin, la piscine de Saint-André de la Roche accueille chaque année les écoliers de la commune et ceux de La Trinité pour un programme d'entraînement à la natation. Des moyens de maternelle jusqu'aux grands de CM2, les enfants peuvent se familiariser avec l'eau et pratiquer la nage, à raison de 10 séances par classe.

Pendant les vacances, c'est au tour des centres de loisirs de profiter de la piscine (de préférence le matin). Et ils vont bien sûr au plus près : les CLSH de Saint-André, Falicon, Tourrette-Levens, Aspremont et La Trinité vont à la piscine de Saint-André de la Roche, tandis que la piscine de Levens accueille ceux de Saint-Martin-du-Var, La Roquette-sur-Var, Levens, Le Broc, ainsi que la Maison de l'Enfance de La Trinité et l'association des Handicapés de Nice.